



N°4 mai 2011

l'école
émancipée

SNES-FSU

REVUE SYNDICALE ET PÉDAGOGIQUE - PARISSANT DEPUIS 1910



Renoncer ou résister ?

L'année syndicale a été difficile. Le premier trimestre s'est traduit par un puissant mouvement social, qui a montré les capacités de mobilisation de la population contre une réforme considérée comme particulièrement inique. Il a aussi montré l'importance de l'unité syndicale et ses limites. En effet, s'il est vrai que l'unité syndicale a permis de mettre des centaines de milliers de personnes dans la rue à plusieurs reprises, n'est-ce pas aussi la priorité accordée à son maintien et le contrôle complet du mouvement par les confédérations qui n'ont pas permis que le saut qualitatif nécessaire pour gagner ait lieu ?

Dans l'Education, l'année n'a pas non plus été vide de toute mobilisation. Dans le second degré, la grève de rentrée a été un succès médiatique. Si elle n'a pas été extrêmement massive (le lendemain, il y avait une grève appelée sur les retraites), elle a permis que soient posées, dès la rentrée, les questions que les enseignants soulevaient : manque de moyens, effectifs trop chargés, dénaturation des enseignements ...

Depuis, plusieurs journées nationales, à géométrie variable, ont montré les capacités des collègues à se mobiliser. En revanche, l'incapacité des organisations syndicales à se mettre d'accord sur un véritable plan d'action a empêché que ces mobilisations se développent et aboutissent . Le SNES n'a pas su non plus alors proposer des suites au 19 mars auquel il était si attaché !

Pourtant, dans les établissements, l'année a été aussi une année de débats sur les projets du gouvernement ... on ne compte plus les heures syndicales d'information, les motions sur le LPC, sur les options, les délégations contre les suppressions de postes ...

Dans ce contexte, à l'École Émancipée, nous pensons que l'heure n'est pas à l'attente passive de la rentrée prochaine. Nous pensons qu'il est possible et nécessaire de lutter dès maintenant contre les effets les plus nocifs de la politique gouvernementale.

Ce quatre pages a pour objet de faire le point sur quelques questions qui nous semblent essentielles, parce qu'il faut choisir entre :

Résister ou renoncer !

C'est aussi en résistant aujourd'hui que nous préparerons une rentrée de lutte, une rentrée pour laquelle nous espérons des consignes syndicales claires.

L'équipe nationale Ecole Emancipée au SNES c'est :

Jean-Marie Barbazanges, Laurent Boiron, Céline Boudie, Yves Cassuto, Christophe Hérou, Elisabeth Hervouet, Véronique Ponvert, Olivier Sillam



L'ÉCOLE ÉMANCIPÉE

C'est également une **revue syndicale et pédagogique**

au coeur des luttes de l'éducation et du mouvement social.

Abonnez-vous ou réabonnez-vous (30€ par an selon revenus)



Formation des Maîtres : il n'y a pire sourd que celui qui ne veut pas entendre !

Nous le savions déjà, la réforme de la Formation des Maîtres fait l'unanimité contre elle. Outre les syndicats, des voix se sont élevées au sein même de l'institution (CDIUFM, CPU).

Dès le mois de juillet 2010, un rapport de l'Inspection Générale de l'Administration de l'Education Nationale alertait sur l'insuffisance des moyens prévus pour financer la formation des professeurs débutants, sur l'extrême hétérogénéité des situations de terrain et la rupture d'égalité de traitement qui en découlait. Dès le mois de novembre 2011, une étude émanant de la DGRH de l'Education Nationale faisait état des difficultés rencontrées par des enseignants stagiaires épuisés et dépourvus d'outils pour enseigner. Le 8 avril, le rapport Jolion dressait un constat sévère, même s'il ne préconisait que des « ajustements ».

Le 19 janvier dernier, le président de la République affirmait vouloir remettre « sur le chantier certains éléments de cette formation » afin « de mettre devant nos enfants des professeurs mieux formés, connaissant mieux leurs matières, et mieux préparés à l'enseignement d'une classe d'âge ». Le 26 avril, devant le Sénat, Luc Chatel se félicitait du bilan d'une réforme qui permettait de « conforter l'autorité du savoir » et de s'inscrire dans le cadre européen.

Ainsi, les seuls projets d'ajustements pour la rentrée prochaine confirment les objectifs actuels : un stage d'accueil académique d'au moins 5 jours avant la rentrée scolaire complété par une formation didactique centrée sur la tenue de la classe, la gestion des situations conflictuelles et la prévention de la violence, une formation « par » la pratique professionnelle et non « pour » la pratique professionnelle. Comme le dit si bien notre ministre : « la pédagogie, plus qu'une science est un art dont la maîtrise se construit par l'expérience professionnelle. » A une formation déjà trop lourde vont être ajoutées deux certifications européennes pour valider le concours : la maîtrise des langues étrangères (CLES) et de l'outil informatique (C2i).

Finalement, les objectifs sont atteints : compression budgétaire, suppressions de postes et renoncement à une véritable formation professionnelle de qualité.

En réponse, le SNES participe à la journée d'action du 11 mai pour relancer la campagne de refus du tutorat et lance une pétition pour un moratoire sur les certifications.

Pour Ecole Emancipée, ces actions ne répondent ni à l'urgence, ni à la hauteur du combat à mener.

Lycée à la carte : options ou AP ?

Malgré un rapport pour le moins critique de l'inspection générale, la réforme du lycée va s'étendre aux Premières à la rentrée prochaine. Toutes les questions que nous avons soulevées l'an dernier vont donc se poser à nouveau ... en pire ! Moins d'heures d'enseignements, des suppressions de poste en masse, de l'accompagnement dit « personnalisé » qui s'il n'est pas personnalisé (nombre d'heures ont lieu en sureffectifs faute de moyen) est du moins très différent suivant les établissements, !

La situation promet d'être catastrophique. Pourtant, on a l'impression d'une certaine atonie des collègues. Autant l'an dernier, on avait vu surgir de nombreuses prises de position de refus d'appliquer la réforme, autant cette année ces réactions sont rares. Les raisons en sont sans doute multiples. Les collègues ont tendance à faire preuve d'un certain fatalisme face à la montée en puissance d'une ré-

forme qu'ils ne sont pas parvenus à empêcher en seconde ; dans des disciplines comme les Sciences Economiques, les enseignements technologiques ou l'Histoire et Géographie ce qui domine c'est l'angoisse à la pensée des atteintes à l'enseignement même et l'incrédulité devant le silence de l'inspection mais aussi de l'opinion publique et des chercheurs. Dans un certain nombre d'établissements on cherche cependant à limiter les dégâts à l'interne.

Si le SNES reste évidemment opposé à cette réforme, rien n'est vraiment proposé pour relancer la mobilisation contre son application.

Pour l'Ecole Emancipée deux propositions devraient être faites aux collègues. D'une part, il faudrait imposer dans chaque lycée qu'un bilan soit tiré des deux innovations majeures : l'accompagnement personnalisé et les enseignements d'explora-

LPC : Tenir bon et résister !

En collège, les pressions sont importantes : quels que soient les motifs invoqués par l'administration, les collègues les subissent ; ils sont sommés de renseigner le LPC pour les 3ème, c'est obligatoire, c'est la loi.

Le SNES a lancé une consigne nationale depuis des mois, et nous l'appliquerons partout : nous validerons les compétences de tous nos élèves.

Pourquoi ? Pour nous débarrasser au plus vite de cette charge de travail supplémentaire qui ne rime à rien, ni pour nous, ni pour nos élèves ; en effet, même les collègues qui pratiquent l'approche par compétences au sein de leur enseignement savent bien que ce livret n'a rien à voir avec leur démarche pédagogique. Il ne permet en aucune mesure de faire progresser les élèves. Il n'aide pas les familles à y voir plus clair. Donc, nous validons, et nous nous concentrons sur le coeur de notre travail, ce qui en vaut réellement la peine.

Pourquoi ne pas refuser de renseigner tout simplement ? Parce que cette position de désobéissance nous isole, quand la consigne du SNES permet l'action collective, qu'il faut toujours privilégier.

En quoi tout valider est-il un acte de résistance ? Parce qu'il permet de vider le livret de sons sens, qu'il lui ôte sa raison d'être, qu'il grippe la machine qui voudrait que chaque élève soit fiché, fliqué, tracé, formaté de la maternelle à Pôle emploi...

Pourquoi saboter en validant tout, même si on est seul à le faire ? Parce qu'il faut cesser d'accepter de

faire n'importe quoi, parce que refuser de collaborer à la dénaturation de nos missions et de la finalité de l'éducation est un objectif digne, parce qu'il faut l'expliquer à nos collègues et aux familles et que cette position est un bon moyen d'entrer en dialogue.

Les réformes en place visent à modifier en profondeur le système éducatif, et nous devons résister pour combattre et empêcher cette mutation ; c'est un travail de longue haleine, et qu'il faut mener sur tous les fronts. Il faudra recommencer l'an prochain. Il faudra continuer. Il faudra résister, car c'est le seul moyen de construire les mobilisations qui ouvriront la voie à une autre école.



Du côté de l'Education Prioritaire ...

ZEP, PEP4, RAR, CLAIR ... les sigles valsent et l'Education Prioritaire comprise comme l'effort entrepris pour aider les jeunes les plus en difficulté sombre.

Les CLAIR et bientôt ECLAIR (étendus aux écoles) c'est la destruction du statut des enseignants et celle de l'Education Nationale. Aux CLAIR des « préfets des études », des postes à profil engagés par le chef d'établissement sur une lettre de mission, un univers éducatif bordé à l'acquisition du socle commun !

Refusons le statut de CLAIR pour nos établissements, demandons l'organisation d'une journée de mobilisation pour une véritable Education Prioritaire !

Circulaire de rentrée : le grand bond en arrière !

La circulaire de rentrée, véritable manifeste de politique éducative, détermine les grandes orientations scolaires : cette année, elle trace les axes d'une sélection précoce accrue, et revient sur plus d'un demi-siècle de recherche de démocratisation : la scolarité obligatoire commune à tous n'est plus d'actualité....

Les idées force de la circulaire reposent sur l'évaluation et la sélection : évaluation avec un nouveau palier en fin de 5ème, où ne seront évalués que les « fondamentaux », français et maths, alors que sont portées aux nues les compétences transversales du socle ! Cette apparente contradiction explique en réalité la volonté de tirer parti de cette évaluation, en terme de sélection au collège puisque, dès la 4ème se multiplieront les dispositifs d'alternance pour les élèves (DIMA, apprentissage,...). Ainsi,

non seulement la scolarité obligatoire est jalonnée de paliers d'évaluation (CE1, CM2, 5ème, 3ème), mais elle est de moins en moins unique puisque l'objectif pour certains (élèves en ECLAIR, en Ecoles du socle) est plafonné à l'acquisition du socle, pour d'autres (Internats d'excellence, collèges « ordinaires »), elle a vocation à se poursuivre au lycée, et pour les derniers (DIMA, 3ème en prépa professionnelle), elle peut s'interrompre, de manière quasi définitive, avant l'acquisition du socle ...

Si les évaluations en fin de 5ème, expérimentées en 2011, sont généralisées, elles banaliseront le retour à l'orientation avant la fin de la scolarité obligatoire : et en prenant appui sur le palier de fin de CM2, pourquoi pas un retour à la sélection à l'entrée en 6ème ?

Préparer maintenant le refus des heures sup !

Travailler plus pour gagner plus qu'il disait ! Cette politique accompagne le dogme du non-renouvellement d'un fonctionnaire sur deux, dans l'Education. Les documents fournis dans les CTPM font apparaître une diminution de l'emploi enseignant dans le secondaire de 4800 postes pour l'année prochaine, de plus de 28 000 postes en 4 ans. Dans le même temps, 27000 Equivalents Temps Plein existaient cette année en heures sup. Ce nombre ne cesse d'augmenter parallèlement à la suppression des postes.

Plus que jamais les heures supplémentaires sont le moyen utilisé pour permettre les suppressions de postes. Ce recours laisse aussi croire que le service qui nous est statutairement attribué nous laisse un temps suffisant pour faire des heures en plus. Bien sûr, la stagnation de notre pouvoir d'achat, quand ce n'est pas son effondrement, peut inciter des collègues à chercher à limiter la baisse de leur niveau

de vie par des heures en plus mais c'est une fausse solution car c'est aussi l'argument que le gouvernement utilise pour geler nos salaires !

Le refus des enseignants de faire l'an prochain davantage d'heures supplémentaires que cette année suffirait à empêcher que la rentrée se fasse.

Ce refus collectif et individuel ne peut pas être spontané, c'est dès cette année qu'il doit être organisé. Le SNES doit en prendre l'initiative.

Partout, dans tous les établissements, organisons des heures syndicales d'information, faisons signer à tous les enseignants un engagement à ne pas faire d'heures supplémentaires ou au minimum à ne pas en faire plus que cette année. Calculons les postes qui seraient ainsi sauvés. Organisons le dépôt collectif de ces engagements auprès des chefs d'établissement et des recteurs.

C'est maintenant que la rentrée se prépare !



L'école Emancipée c'est aussi un site :
www.ecoleemancipee.org

Pour nous contacter :
elisabeth.hervouet@snes.edu